

Compte rendu sur la campagne PEDR 2007 pour les mathématiques

Pascal Auscher & Michel Kern*

Ce texte a pour but de donner quelques informations sur le concours PEDR 2007 pour les enseignants-chercheurs des sections 25 et 26 du CNU.

Rappelons que la PEDR est attribuée par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) : c'est un appel d'offres contingenté budgétairement et le taux d'attribution est le même pour toutes les disciplines scientifiques. Pour les mathématiques, le nombre de primes est donc fonction du nombre de candidatures. La situation antérieure d'un candidat au regard de la PEDR n'est pas prise en compte (pas de renouvellement automatique).

Les années précédentes, la DGES chargeait la Mission Scientifique Technique et Pédagogique (MSTP) d'en organiser l'expertise. La MSTP a officiellement disparu à la création de l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Une lettre de mission lui permis d'exercer certaines de ses activités jusqu'à fin septembre 2007 et, en particulier, elle a organisé l'expertise de la campagne 2007 de la PEDR. Le mode opératoire de cette expertise et la politique scientifique suivie ont été les mêmes que ceux décrits dans l'article d'Aline Bonami et Laurent Boudin¹ pour les années 2003 à 2006.

1 Le déroulement de l'expertise

Pour les mathématiques, le groupe d'experts couvrait les deux sections 25 et 26 du CNU. Il était composé cette année de 23 collègues. Chaque expert a reçu à l'avance moins de cinquante dossiers. Chaque dossier a été examiné par deux rapporteurs en s'appuyant sur les critères mis en place par nos prédécesseurs et toujours disponibles sur le site de la MSTP²³. L'un d'eux était l'« expert thématique », choisi en fonction du domaine de recherche concerné. De plus, deux experts supplémentaires ont reçu quelques dossiers (histoire des mathématiques, didactique...), mais n'ont pas participé à la réunion. L'autre était l'« expert géographique », rapportant sur l'ensemble des dossiers d'un même établissement. Un expert ne rapporte évidemment pas sur un

*Directeur scientifique et Coordinateur scientifique du département *Mathématiques et leurs interactions* à la MSTP, du 1^{er} septembre 2006 au 31 septembre 2007

¹La PEDR, et autres appels d'offres du ministère, La Gazette des mathématiciens, n° 112, avril 2007

² <http://160.92.130.199/mstp/criteres.htm>

³voir Aline Bonami et Laurent Boudin, op. cit., pour des précisions supplémentaires

collègue de son laboratoire ou de son établissement. La réunion du groupe d'experts a duré 2 jours en juillet 2007. Il y a eu 558 dossiers traités en séance. Le premier jour l'ensemble des dossiers a été examiné et réparti suivant un pré-classement en plusieurs groupes. Le deuxième jour, le classement a été effectué suivant les 3 catégories MC, PR2, et enfin PR1 et PR0 (classe exceptionnelle)⁴ avec un taux présumé de satisfaction transmis par la DGES plutôt bas, à hauteur de 42%. Puis une règle automatique a permis l'interclassement permettant d'atteindre le même taux pour chacune des trois catégories.

2 Composition du groupe d'experts

Le groupe d'experts était composé des collègues suivants⁵.

MMes Fatiha Alabau-Boussouira, Valérie Berthé, Monique Dauge, Elisabeth Gassiat, Sophie Grivaux, Christine Laurent, Petra Wittbold et MM. Moulay Barkatou, Didier Bresch, Stéphane Cordier, Jean-Yves Dauxois, Jean-Marc Delort, Giambattista Giacomini, François Hamel, Emmanuel Kowalski, Michel Merle, Jérôme Pousin, Jean-Marc Schlenker, Philippe Soulier, Pierre Vallois, Jean-Pierre Wintenberger, Abdelghani Zeghib. Le groupe d'experts était présidé par M. Jean-Marc Delort.

3 Chiffres et analyses

Il y a eu 5659 candidatures en 2007 toutes disciplines confondues, dont 549 pour les mathématiques (voir ci-après pour la raison de la différence avec le nombre donné plus haut), soit 9,7%, alors que la discipline représente 6,5% de tous les enseignants-chercheurs. Le taux de candidatures est en très faible diminution comparé à 2006.

	Total	MCF	PR2	PR1/0
Candidatures 2003	502	259	127	116
Bénéficiaires 2003	254 (50 %)	103 (40 %)	63 (50 %)	88 (76 %)
Candidatures 2006	558	284	126	147
Bénéficiaires 2006 <small>après recours</small>	268 (48 %)	130 (46 %)	58 (46 %)	80 (54 %)
Candidatures 2007	549	298	105	146
Bénéficiaires 2007 <small>avant recours</small>	262 (48 %)	145 (49 %)	50 (48 %)	67 (46 %)

TAB. 1 – Résultats des campagnes PEDR 2003, 2006 et 2007 en mathématiques par statut.

Les résultats du Tableau 1 appellent trois commentaires. Le taux de satisfaction est 47,7%, plus élevé donc que le taux présumé. Ensuite, la politique scientifique depuis 2004 a été d'encourager des jeunes collègues MCF, en vérifiant que leurs travaux ne se situent pas directement dans le prolongement de thèse. Cela rend du même coup le

⁴voir Aline Bonami et Laurent Boudin, op. cit.

⁵Un expert n'a pas souhaité que son nom figure sur la liste.

	Total	Femmes	Hommes	F/ F+H
Candidatures 2003	502	77	425	18 %
Bénéficiaires 2003	254 (50 %)	32 (42 %)	222 (52 %)	14,5 %
Candidatures 2006	558	79	479	16,5 %
Bénéficiaires 2006 après recours	268 (48 %)	32 (41 %)	236 (49 %)	13,5 %
Candidatures 2007	549	75	474	16 %
Bénéficiaires 2007 avant recours	262 (48 %)	29 (39 %)	233 (49 %)	12,5 %

TAB. 2 – Résultats des campagnes PEDR 2003, 2006 et 2007 en mathématiques par civilité.

concours plus difficile pour les PR1/0. On le voit nettement en comparant les données de 2003 avec celles de 2007. Enfin, on observe un déséquilibre entre les trois catégories avec un taux relativement plus faible des PR1/0, contrairement à ce qui été écrit plus haut. Cela vient du fait que la commission de recours⁶ du concours 2006 a communiqué ses résultats après la réunion du groupe d’experts en donnant satisfaction à neuf collègues (8 PR1/0 et un MC^{7 8}) qui s’étaient retrouvé en bonne position pour l’obtention de la prime et dont la candidature en 2007 devenait *a posteriori* irrecevable. Ceci explique aussi la différence entre les 558 candidatures examinées en séance et les 549 candidatures recevables.

Dans le Tableau 2 les pourcentages dans les colonnes Femmes et Hommes se lisent par rapport à la civilité. Ceux de la dernière colonne sont les pourcentages de femmes candidates et bénéficiaires en mathématiques. Ils montrent que nos collègues féminines candidatent dans une proportion inférieure à 2003. Pour comparaison, il y a 20% de femmes enseignants-chercheurs en mathématiques. Le taux de satisfaction est encore plus faible. Ces tendances valent pour les 5 années précédentes et il y a là matière à réflexion. On voit qu’en chiffres bruts, le nombre de mathématiciennes candidates et bénéficiaires est à peu près constant d’une année sur l’autre. En revanche, nos collègues masculins sont plus nombreux à candidater qu’en 2003.

Un mot sur le non-renouvellement, source de frustration que la statistique suivante peut atténuer. Parmi les sortants en 2007, 65% ont eu leur prime renouvelée (taux semblable à celui de 2006) et 39% des sortants en 2006, non-bénéficiaires en 2006, ont eu leur prime renouvelée en 2007 (le taux aurait pu être plus élevé si le recours de 2006 avait été connu), parfois parce que le dossier a été mieux présenté par le candidat. Il n’est pas inutile de rappeler qu’un dossier mal renseigné est un dossier plus difficile à évaluer.

⁶Celle-ci a un fonctionnement indépendant. La repartition suivant les disciplines se fait également à la pression

⁷Le fait que la commission de recours distribue plus de primes aux PR1/0 vient probablement du fait que les PR1/0 sont ceux qui font le plus de demandes.

⁸Cela fait du même coup remonter le taux de PR1/0 bénéficiaires en 2006 de 5 points comparé à celui donné par Aline Bonami et Laurent Boudin.

4 Commentaires

La PEDR est attribuée pour les quatre ans à venir s'appuyant sur la base de l'activité des quatre années écoulées. Même si ce n'est pas explicitement demandé, il est néanmoins judicieux d'indiquer dans le CV les directions et projets de recherche envisagés. Le concours est particulièrement sélectif, surtout pour les PR1/0, et on peut se poser la question de savoir quel serait un taux raisonnable de primes pour ne pas laisser sur le carreau de trop nombreux bons dossiers. Il semble pour la plupart des disciplines qu'un taux entre 60 et 65% serait plus satisfaisant, et pour les mathématiques cela représenterait une centaine de primes supplémentaires.

La campagne 2008 sera traitée au niveau national par la DGES. L'appel d'offres devrait être publié mi-février. La bonne nouvelle est que le budget prévoit une augmentation de l'ordre de 1000 primes au niveau PR2 (ce qui représente compte tenu du montant actuel des primes environ 1330 primes au niveau MC ou 660 primes au niveau PR1/0, ou encore 1000 primes si le taux de succès des trois catégories est identique), ce qui ferait environs cent primes supplémentaires pour les mathématiques. Les arguments de nos prédécesseurs restent valables plus que jamais. Il ne faut pas hésiter à candidater, d'autant plus qu'en 2009, la modalité d'attribution va certainement changer compte tenu de la loi LRU.